



Adultes éloignés du marché du travail

QUELS ACCOMPAGNEMENTS ?

Dans le cadre de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes (AEFA), la coordination française a réalisé un rapport sur "L'accompagnement vers la formation et l'emploi des adultes éloignés du marché du travail", avec des exemples d'initiatives conduites par des acteurs impliqués et coordonnés. Focus sur l'une d'entre elles.

3 RAISONS DE LIRE CES ARTICLES

Un exemple d'initiative : le parcours d'insertion adapté "Réussir sa sortie"

Un réseau social professionnel développé au plan local

L'action croisée des acteurs de l'accompagnement

DES EXPÉRIMENTATIONS AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Le retour à la formation et à l'emploi des jeunes adultes sortant de prison est un défi qui ne peut être relevé qu'avec des solutions sur mesure. Une initiative menée en Essonne a retenu l'attention des rapporteurs de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes.

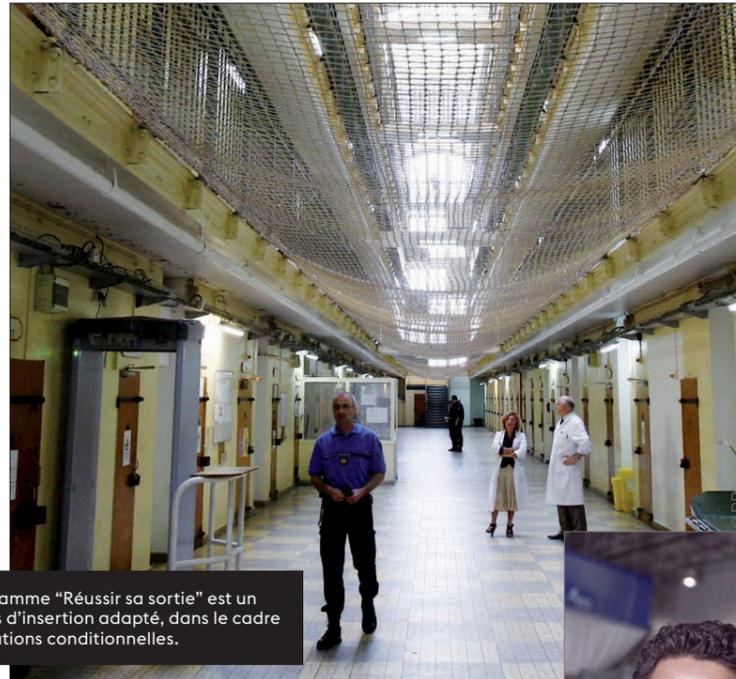
Cédric Morin

L'accompagnement des publics en difficulté vers la formation et l'emploi suppose de développer des outils propres, en fonction de la spécificité de chaque profil. "Nous avons la chance en France d'avoir des professionnels bien formés et des réseaux adaptés. Cependant, ces derniers sont souvent trop cloisonnés, alors que certains outils d'accompagnement pourraient être mutualisés", observe Patrice Granier, l'un des superviseurs du document édité dans le cadre de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes. "Trop souvent, ajoute-t-il, ces initiatives ne sont pas pérennisées, il s'agit de programmes ponctuels, faute de moyens. C'est d'ailleurs pourquoi il nous a semblé important de produire ce rapport de synthèse sur l'accompagnement vers la formation et l'emploi des adultes éloignés du marché du travail."

"Réussir sa sortie"

Parmi les pratiques retenues et citées en exemple par le rapport, figure une expérimentation menée pendant seize mois, à partir d'avril 2009, auprès de soixante-douze jeunes de 18 à 25 ans, sortant de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Les bénéficiaires ont été suivis par dix Missions locales d'Essonne et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation, avec la participation de quatre organismes de formation, dans le cadre d'une prise en charge globale pour prévenir la récidive et s'insérer professionnellement.

"L'une des réussites notables de cette initiative est la qualité du travail interdisciplinaire qui a été réalisé par les professionnels des Missions locales et du ministère de la Justice", souligne Françoise Divisia, l'experte qui a étudié ce programme pour l'AEFA. "Ce sont des équipes qui n'ont pas l'habitude d'intervenir ensemble, mais ils avaient un cadrage très précis et la volonté de se comprendre."



Le programme "Réussir sa sortie" est un parcours d'insertion adapté, dans le cadre de libérations conditionnelles.

Ateliers collectifs et diagnostics individualisés

Le programme s'est déroulé en trois phases comportant chacune des sessions de formation, tandis que l'accompagnement classique par les conseillers référents justice des Missions locales a été renforcé dans le cadre d'actions individuelles ou de groupes.

Avant la libération des jeunes détenus, six semaines ont été dédiées au recrutement et à la préparation à leur sortie. Dans ce cadre, cinq demi-journées organisées par un centre de formation ont été consacrées aux conditions de réussite de l'insertion professionnelle, en plus de modules dédiés aux démarches à réaliser. En parallèle de ces ateliers collectifs de douze jeunes, les formateurs ont réalisé des bilans-diagnostics individualisés, avec l'élaboration d'un plan d'action pour préparer l'insertion.

Dans un deuxième temps, une fois l'incarcération achevée, bien souvent dans le cadre de libérations conditionnelles, les six groupes de douze bénéficiaires ont consacré huit semaines à l'élaboration d'une stratégie de projet professionnel. Pendant deux semaines, ils ont fait le point dans les locaux d'un centre de formation sur les différentes démarches administratives à mener. Ensuite, pendant six semaines, les jeunes se sont lancés dans



Avant la libération des détenus, six semaines ont été dédiées aux conditions de réussite de l'insertion professionnelle.



La maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.



3 QUESTIONS À

Cécile Reynaud, directrice du Carif-Oref Auvergne

"Un réseau social pour les professionnels de l'orientation et de la formation"

Comment le réseau social professionnel "loda" s'est-il développé en Auvergne ?

Le projet est né en 2011, avec l'ambition de déployer l'outil dans les pratiques du plus grand nombre d'acteurs, de façon complémentaire et intégrée au portail Carif-Oref dédié aux professionnels (<http://pro.formationauvergne.com>). Le cahier des charges a été établi avec l'aide d'un groupe d'usagers potentiels et acteurs de terrain. La notion de "communauté" en fait un outil de professionnalisation très large, qui s'étend jusqu'aux acteurs du paritarisme, puisque même le Crefop a sa communauté.

Comment fonctionne ce réseau ?

Aujourd'hui, loda est utilisé par près de 1 400 professionnels dans 38 communautés. Ces communautés se sont créées progressivement en suivant les besoins croissants des acteurs organisés au niveau territorial, institutionnel ou thématique (VAE, handicap, service public régional de l'orientation, etc.). Certaines communautés éphémères ne vivent que trois mois avant, pendant, et après une session du programme de professionnalisation "partagée" organisée par le Carif-Oref.

En quoi participe-t-il de la professionnalisation ?

Les membres de loda partagent de l'information, obtiennent des réponses à leurs questions, publient des ressources et des manifestations. Plus de 3 800 publications ont ainsi été apportées sur le réseau depuis sa création. Par exemple, des alertes recrutements pour des stages conventionnés non remplis, des documents de travail utiles, des initiatives innovantes, etc. L'outil permet ainsi de décloisonner les pratiques, de fluidifier les flux d'information et ainsi d'accroître la réactivité des personnels au contact des usagers terminaux.

Propos recueillis par Nicolas Deguerry

REPÈRES

L'AGENDA EUROPÉEN POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES

Le Conseil de l'Union européenne a adopté en novembre 2011 une résolution pour un "agenda européen renouvelé dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes". Ce texte fixait cinq orientations : amélioration de la qualité de l'offre de formation, participation des adultes les moins qualifiés à la formation, promotion "de l'équité, de la cohésion sociale et de la citoyenneté active", développement de "la créativité des adultes et de leur environnement d'apprentissage", amélioration des connaissances sur le secteur de la formation des adultes. La coordination française de l'AEFA a réalisé un rapport sur un ensemble d'expérimentations : femmes bénéficiaires du congé de libre choix d'activité (CLCA), jeunes décrocheurs des régions ultra-marines (avec le service militaire adapté), personnes en situation de handicap mental ou psychologique, et personnes sous main de justice (avec "Réussir sa sortie", le parcours d'insertion adapté exposé ici).

LE PROGRAMME "RÉUSSIR SA SORTIE"
À FLEURY-MÉROGIS

Une pluralité d'acteurs

Mission locale des Ulis, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, organisme de formation, centre de semi-liberté, etc.



Patrice Granier, formateur et consultant, l'un des "superviseurs" de l'étude AEFA (Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes).



Des profils variés

Psychologues du travail, juristes, etc.

Un solide travail d'équipe

"Langage commun et lecture commune" des différents professionnels



Un accompagnement individualisé du dedans au dehors

Prise en charge globale

Des séquences collectives

Temps de groupe



●●● la découverte de différents univers professionnels, l'analyse de fiche de poste, la rédaction de CV et la préparation à des entretiens d'embauche. Cette phase a aussi été l'occasion d'information sur le droit du travail, et de mise en situation au sein d'un chantier d'insertion dédié au secteur du bâtiment.

Deux mois de remise à niveau

Enfin, le programme s'est soldé par deux mois de remise à niveau et d'accompagnement vers l'emploi. Deux organismes de formation sont intervenus à raison de cinq demi-journées par semaine, le premier soutenait chaque bénéficiaire dans ses recherches d'emploi, et le second avait en charge la remise à niveau. Par ailleurs, tout au long du programme, sachant que les différents groupes de douze jeunes l'ont intégré successivement, les dif-



Françoise Divisia, consultante en politiques européennes d'éducation et formation, l'une des expertes de l'étude de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes.

férents coordinateurs étaient en étroite contact pour échanger sur l'orientation de chaque jeune ou débattre de l'amélioration du programme.

Une expérience probante

Le Credoc a mené une évaluation de l'expérimentation par le biais de questionnaires auprès des jeunes, d'un tableau de bord de suivi de leurs parcours et d'entretiens pendant le programme, mais aussi jusqu'à un an après leur sortie du dispositif. Ainsi, cinq mois après la troisième phase du programme, quarante-neuf des soixante-douze bénéficiaires n'ont pas été réincarcérés, mais seulement dix-neuf ont rempli le deuxième questionnaire qui leur a été soumis à ce moment. Parmi ces derniers, huit sur dix ont eu accès à l'emploi et, plus globalement, on observe un taux de réincarcération deux fois plus faible que celui du groupe témoin. Tous les jeunes qui n'ont pas été réincarcérés disent avoir entretenu des liens étroits avec les conseillers référents justice de la Mission locale les six premiers mois de leur sortie. L'expérimentation leur a permis de réfléchir à leur avenir dès la phase de détention, de gagner en confiance en soi. Les activités de groupe ont été dynamisantes et les deux tiers des bénéficiaires du programme l'ont jugé utile. Des résultats qui permettent aux rapporteurs de l'AEFA d'estimer très probante l'expérimentation, avec 95 % des aménagements de peine qui ont été accordés. En 2012, 32,5 % des jeunes étaient en emploi pérenne, et 53,3 % travaillaient ou étaient en formation six mois après la fin du programme. ●

PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT :
DE LA FONCTION AU MÉTIER

L'accompagnement vers la formation et l'emploi des adultes éloignés du marché du travail n'existerait pas sans l'action persévérante de nombreux acteurs. Panorama.

Nicolas Deguerry



Toute démarche personnalisée visant à aider les personnes éloignées du marché du travail à concevoir et mettre en œuvre leur projet d'inclusion sociale et professionnelle et, ce faisant, à améliorer leurs chances

d'accès ou de retour à l'emploi." C'est avec cette définition que le groupe de travail mis en place par l'Agence Erasmus+ se propose d'appréhender l'accompagnement vers la formation et l'emploi des adultes éloignés du marché du travail, thème du rapport réalisé dans le cadre de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes.

À cette approche large correspond un écosystème d'une grande variété, caractérisé par la difficulté de présenter une vision univoque du professionnel de l'accompagnement. Aussi le rapport souligne-t-il l'absence d'un métier unique de "conseiller en accompagnement et en orientation", situation en partie expliquée par l'inexistence concomitante d'une "filiale initiale y préparant (hormis par l'Inetop¹ avec le Decop, diplôme de conseiller d'orientation psychologue)".



1. L'Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle est un institut du Conservatoire national des arts et métiers, <http://inetop.cnam.fr>

2. Environ 30 000 équivalent temps plein.

De fait, le profil des quelques 40 000 professionnels du conseil et de l'accompagnement² œuvrant dans environ 8 000 structures est assez hétérogène.

Des professionnels d'une grande variété

D'une part, les professionnels présentent des profils formation différents, d'autre part, le périmètre d'intervention est lui aussi d'une grande diversité. Côté formation, on trouve ainsi 5 000 agents doté d'"une formation de base similaire, de type psychologue (essentiellement dans l'Éducation nationale, en qualité de conseiller d'orientation psychologue, en raison des prérequis nécessaires pour passer le concours, ainsi qu'à Pôle emploi avec les anciens psychotechniciens de l'Afp)". Globalement, les sciences sociales et humaines forment le viatique du reste des professionnels, "y compris, précise le rapport, à Pôle emploi qui emploie à lui seul plus de la moitié des professionnels en charge d'un accompagnement de publics".

S'agissant des structures d'emploi, on retrouve toute la diversité des lieux d'accueil, d'information et d'orientation, poussant plus ou moins loin la notion d'accompagnement : Pôle emploi, Centres d'information et d'orientation, Centres d'information sur le droit des femmes et des familles, Centres d'information jeunesse, Cap emploi, Missions locales, Maisons de l'emploi, Cités des métiers, Apec, Fongecif, Fafsea, centres d'information consulaires, régiments de service militaire adapté (RSMA), etc. Toutes ces structures ont un rôle essentiel en matière de professionnalisation : "Les spécialités, les fonctions et les qualifications des différents agents relèvent principalement de la gestion des ressources humaines, du plan de formation et, le cas échéant, de la GPEC des institutions employeuses, ainsi que de la mise à disposition d'outils, de notices et d'instructions destinés à guider les conseillers

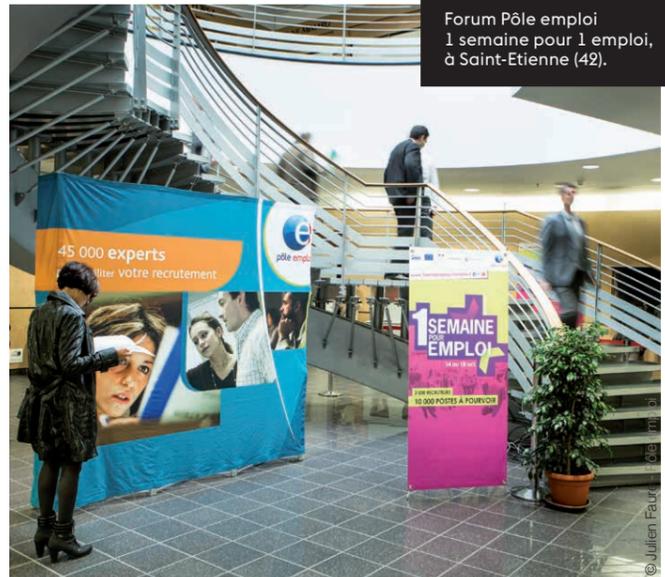


Un exercice au 1^{er} RSMA de Martinique.



8 000

structures spécialisées pour l'accompagnement des adultes peu qualifiés



Forum Pôle emploi 1 semaine pour 1 emploi, à Saint-Etienne (42).

••• dans leurs animations collectives et le suivi individuel des bénéficiaires.”

Des programmes déployés par les Carif-Oref

Ce à quoi le rapport ajoute la contribution de programmes de professionnalisation orchestrés par certaines Régions et le plus souvent déployés par les Carif-Oref³. C'est par exemple le cas avec le Pôle Rhône-Alpes de l'orientation, qui propose une offre de services complète à destination de l'ensemble des professionnels du secteur (voir www.rhonealpes-orientation.org), ou du Carif-Oref Auvergne qui a lancé en décembre 2012 un service de professionnalisation particulièrement original basé sur un réseau social.

Objectif ? “Renforcer une culture commune emploi-formation-orientation via la création d'espaces d'échange qui permettent à des professionnels en Auvergne de s'informer, d'échanger sur leurs

pratiques et de s'entraider sur un mode interinstitutionnel décloisonné, dans le but d'apporter une meilleure qualité de service au public”, explique Cécile Reynaud, directrice du Carif-Oref Auvergne.

Les lieux de l'accompagnement

L'étendue du périmètre de tout service d'accompagnement révélée par l'analyse semble être parfaitement perçue par le public final. Lequel, si l'on en croit le rapport, semble apprécier les lieux intégrés : “De l'avis des intéressés eux-mêmes, le travail des professionnels du conseil et de l'accompagnement et donc la mission même de leur institution s'en trouvent facilités lorsqu'il existe une « superstructure » de type Maison de l'emploi, Maison de l'emploi et de la formation ou Cité des métiers, qui apportera des prestations complémentaires, tant aux partenaires qu'au public.”

À cet égard, la mission indique avoir particulièrement apprécié le modèle proposé par la Cité des métiers de Porto, au Portugal. Ouverte en 2006 à l'initiative de la municipalité, elle accueille aujourd'hui quelques 4 000 personnes par an auxquelles elle dispense conseils, actions collectives et accompagnements individuels. Grâce à ses nombreux partenariats, elle est en capacité d'offrir un large éventail de services, en direct ou en délégation sous le contrôle d'un “conseiller-référent”. Une telle organisation, qui a le mérite de rendre lisible le système, paraît propice à incarner la notion d'accompagnement, ainsi que semblent l'indiquer les 90 % d'utilisateurs se déclarant “très satisfaits”. ●



3. Centres d'animation, de ressources et d'information sur la formation - Observatoires régionaux emploi formation.

REPÈRES

L'ACCOMPAGNEMENT

Du conseil en évolution professionnelle au compte personnel de formation, l'accompagnement est devenue central dans les politiques publiques de l'orientation, de la formation et de l'emploi. Pour autant, Martine Poulin, responsable orientation et accompagnement des adultes et des organisations au Cnam et co-signataire du rapport, souligne qu'en dépit d'“un apparent consensus social, le mot ne désigne ni une notion stabilisée dans ses significations ni un territoire bien délimité dans ses usages”. Il renvoie à des pratiques aussi diverses que “le counselling, le coaching, le sponsoring, le mentoring, le tutorat, le conseil, le parrainage ou encore le compagnonnage”...

L'Agenda européen POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES

Aujourd'hui, l'Union européenne compte 73 millions d'adultes peu qualifiés. C'est en 2011 que le Conseil de l'Union européenne a adopté la résolution sur un “agenda européen renouvelé dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes”.

Le projet porté par l'agence Erasmus+ vise à apporter un soutien aux acteurs clés de l'éducation et la formation des adultes en France dans leurs initiatives sur la maîtrise des compétences de bases et l'employabilité des adultes peu qualifiés.

Avec l'aide d'un comité de pilotage composé de six ministères et onze grands acteurs nationaux et régionaux, l'agence organise diverses activités de concertation et de recherche : groupes de travail, conférences, expérimentations, publications et visites de terrain en Europe.

Les articles de ce tiré à part d'*Inffo Formation* sont consacrés aux travaux sur l'accompagnement et l'orientation portés un des groupes de travail. Trois autres actions d'envergure ont également été engagées.

Tout d'abord, la sécurisation de l'accès aux dispositifs de formation en alternance grâce à la formalisation d'un partenariat territorial multi-acteurs, expérimentation menée avec le GIP Roissy (pilotes : IP2A, Socialinnovation et le GIP Roissy).

Cette démarche a été présentée à l'ensemble des partenaires, aboutissant à une cartographie du processus d'accompagnement des acteurs par l'identification des partenaires sur 89 communes et trois départements. L'expérimentation s'est notamment appuyée sur la filière baccalauréat professionnel en commerce à Gonesse : ce parcours implique sur plusieurs territoires du Val d'Oise huit agences Pôle emploi, la Mission Locale, CFA, Communautés de Communes, une Ecole de la 2ème chance, pour la préparation en amont des futurs alternants et des entreprises d'accueil. Une étude de cas sous forme de mode d'emploi qui permet de définir une stratégie de partenariat et une typologie d'animation pour dynamiser et fédérer l'ensemble des partenaires impliqués dans l'apprentissage sera livrée en décembre 2015.

Deuxième action : des protocoles d'évaluation des compétences transversales professionnelles,

selon les publics et les enjeux de l'orientation (pilotes : Agefos-PME, Co-Alternatives et le Cafoc de Nantes). Le référentiel de douze compétences professionnelles transversales a été rapproché du socle de connaissances et de compétences professionnelles (Clea). L'aspect opérationnel du référentiel de compétences transversales a été validé, et la mise en œuvre des protocoles d'évaluation s'appuie sur des mises en situation à travers plusieurs acteurs et territoires (Région Île-de-France, Pôle emploi, CRP Jean Moulin, entre autres). Une diffusion auprès des acteurs territoriaux est engagée afin de mobiliser les réseaux vers un outil commun, l'enjeu étant de fournir un modèle de référence au niveau national. Le projet se décline de façon très large, s'adressant à de nombreux publics (salariés en reconversion, jeunes en orientation, personnes en recherche d'emploi).

Troisième action : la réalisation d'un module d'autoformation en ligne à destination des conseillers d'orientation pour les pratiques de détection de l'illettrisme. En partenariat avec l'agence Erasmus+ et le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), l'ANLCl a développé des séquences de formation pour proposer ces cours autonomes en ligne à destination de tous les conseillers chargés de l'orientation professionnelle. Cette formation ouverte et à distance gratuite sera effective dès le 1er janvier 2016. Elle permettra aux conseillers et agents d'accueil de disposer d'informations simples au sujet de l'illettrisme et de conseils pour mieux accompagner les personnes. Elle est constituée de situations concrètes, fréquemment rencontrées dans la réalité. L'agence Erasmus + et ses partenaires entendent, par le biais des activités pour l'agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes, apporter des solutions pratiques en agissant avec un effet de levier au service des acteurs de terrain et des décideurs politiques. ●



+ D'INFOS www.agence-erasmus.fr/page/agenda-europeen-des-adultes

COMPÉTENCES, INNOVATION, PERFORMANCE

*le monde bouge,
la formation aussi !*

14^e



UNIVERSITÉ D'HIVER
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE



Centre Info

Biarritz,
27, 28 et 29 janvier 2016

www.centre-info.fr/uhip